



Objet : Inscription scolaire 2025-2026

Vous souhaitez pré inscrire votre enfant dans une école publique Bousbecquoise : Thomas Pesquet.
Le service scolaire, seul habilité à prendre les pré-inscriptions, se tient à votre disposition pour cette formalité.

Les horaires du service scolaire pour les inscriptions (uniquement sur Rendez-vous) :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

regieunique@bousbecque.fr

Les personnes concernées :

- L'enfant qui entre en maternelle (il est rappelé que l'enfant doit être âgé de 2 ans révolus au jour de la rentrée et être propre).
- Les nouveaux résidents qui souhaitent inscrire leurs enfants en maternelle ou primaire.
- Les non Bousbecquois (non encore scolarisés à Bousbecque) pour lesquels un dossier spécial de dérogation devra être instruit.

Pièces à présenter pour la pré-inscription :

- Livret de famille
- Documents attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge
- Justificatif de domicile (de moins de 3 mois : facture EDF, fiche imposition...)
- Fiche de pré-inscription dûment complétée et signée
- Certificat de radiation (en cas de changement d'école)
- Jugement de divorce (uniquement en cas de séparation)
- Attestation CAF
- Attestation d'assurance responsabilité civile en cours

Chandioux Maxime
Responsable Service Scolaire, Jeunesse et Sport



Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à
Monsieur le Maire - Hôtel de ville, 19 rue de Wervicq - 59166 BOUSBECQUE
Tél : 03.20.23.63.63 - Fax : 03.20.23.62.48 - Mail : contact@bousbecque.fr - www.bousbecque.fr